

## Réunion du Comité Syndical du 14 juin 2018

Convoqué le sept juin deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le quatorze juin deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-septième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### 87<sup>e</sup> Séance

#### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT  
Madame Nadine ALAPETITE  
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Roland BONJEAN  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Madame Cécile CHARREIRE  
Monsieur Jacques CHEVALIER  
Monsieur Alain DEAT  
Monsieur Jean-François DEMÈRE  
Monsieur Joël DERRÉ  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Madame Martine FAUCHER  
Madame Hélène FEDERSPIEL  
Monsieur Roger GARDES

Monsieur René GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD  
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
Monsieur Michel LACROIX  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Bertrand PASCUIOTO  
Monsieur Gilles PETEL  
Madame Catherine PHAM  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Yves PRADIER  
Monsieur Michel PROSLIER  
Monsieur Marc REGNOUX  
Madame Marie-José TROTE  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Jacques VIGNERON  
Monsieur Gilles VOLDOIRE

#### Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Philippe GAILLARD  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Pierre PÉCOUL

À Monsieur Roger GARDES  
À Monsieur José BELDA  
À Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD  
À Monsieur Gérard GUILLAUME  
À Monsieur Frédéric BONNICHON  
À Jean-Maurice HEINRICH  
À Monsieur Marc REGNOUX  
À Monsieur Gérard DUBOIS

## Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Madame Martine BELLEROSE  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Monsieur Serge CHARLEMAGNE  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX  
Monsieur Jean-Paul CUZIN  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Monsieur Philippe GAILLARD  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Christian SIMONET  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

**Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.**

## **SCoT Modification de phasage des ZACIL**

Monsieur le Président explique aux membres de l'Assemblée Délibérante que, dans le cadre de la redéfinition de ses priorités de développement économique, Mond'Arverne Communauté sollicite une modification de phasage des Zones d'Activités d'Intérêt Local (ZACIL) autorisées au SCoT, se traduisant par :

- ✓ Le transfert de 8,5 ha de phase 2 en phase 1 sur la Novialle ;
- ✓ Le transfert de 3,5 ha de phase 2 en phase 1 sur le Pra de Serre III ;
- ✓ Le transfert de 12 ha de phase 1 en phase 2 sur Cheiractivités.

Elle est justifiée par :

- 2 projets d'extension sur la Novialle portés par des aménageurs privés disposant chacun de la maîtrise foncière. Ces extensions sont positionnées sur une vocation industrielle, logistique et tertiaire ;
- Un projet de développement de la société MS, implantée sur le Pra de Serre, qui souhaite acquérir 1 à 2 ha de foncier supplémentaire ;
- La nécessité de consolider la réflexion sur Cheiractivités en termes de vocation, périmètre, maîtrise foncière, faisabilité, intégration au PLU...

Cette demande de modification de phasage préserve l'équilibre global entre phase 1 et phase 2 à l'échelle de Mond'Arverne Communauté (64,5 ha autorisés au total, dont 48,5 en phase 1 et 16 ha en phase 2).

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de se prononcer sur la demande de modification du SCoT telle qu'exposée.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'engager la procédure de modification du SCoT, eu égard à la demande de Mond'Arverne Communauté d'un changement de phasage des ZACIL.

À Clermont-Ferrand, lundi 18 juin 2018.

Dominique ADENOT,  
Président.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180614-DCS582-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2018  
Publication : 25/06/2018